

Coronavirus (Covid-19) – Evolution de la situation

Chères citoyennes, chers citoyens,

Suite aux différentes directives en lien avec l'épidémie du coronavirus, et étant donné l'évolution de la situation, nous souhaitons vous informer de ce qui suit.

1. Déchetterie communale

La déchetterie communale du Pont de la Scie sera à nouveau ouverte au public, à partir du mardi 28 avril 2020, selon les horaires habituels et avec des restrictions d'accès.

Nous invitons les usagers à ne pas multiplier leurs visites à la déchetterie et à se conformer aux indications fournies sur place.

2. Crèche

La crèche d'Hérémece rouvrira le lundi 27 avril 2020.

Dans un premier temps, au maximum 5 enfants pourront être accueillis simultanément. La priorité sera donnée aux enfants dont les parents sont actifs dans les professions indispensables à la gestion de la crise.

Les parents concernés seront contactés par la responsable de la crèche.

3. Bureau communal

Les guichets de l'administration communale seront de nouveau ouverts, dès le lundi 4 mai 2020, aux heures habituelles, avec des restrictions d'accès pour assurer le respect des directives sanitaires.

Nous vous demandons de favoriser, le plus possible, les contacts par téléphone ou courriel : 027/282.50.20, commune@heremence.ch.

4. Divers

Nous vous rappelons que vous pouvez toujours bénéficier d'un service de livraison de repas à domicile via le centre médico-social et de courses via les magasins de notre commune.

Pour tous besoins, demandes ou questions, en lien avec la pandémie actuelle, vous pouvez contacter le bureau communal, au 027/282.50.20, ou à l'adresse mail suivante : commune@heremence.ch.

Nous profitons de l'occasion pour remercier toute la population pour son comportement exemplaire et solidaire depuis le début de cette crise. Nous espérons, pour le bien-être de tous, qu'une vie sociale puisse reprendre au plus vite.

ADMINISTRATION COMMUNALE
D'HEREMENCE

Hérémece, le 22 avril 2020